



# ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

budget des outre-mer pour 2018

Question au Gouvernement n° 271

Texte de la question

BUDGET DES OUTRE-MER POUR 2018

**M. le président.** La parole est à Mme George Pau-Langevin, pour le groupe Nouvelle Gauche.

**Mme George Pau-Langevin.** Monsieur le Premier ministre, vous revenez d'un séjour aux Antilles, durement éprouvées par les catastrophes naturelles, et vous avez défendu hier le « réflexe outre-mer », « pour faire en sorte que les outre-mer soient une très grande et une très longue chance pour la France ». Or à l'examen des documents budgétaires, on éprouve un sérieux doute quant à cette volonté. L'année dernière, une loi affirmant l'engagement de la nation à avancer vers l'égalité réelle entre les Ultramarins et le reste des Français a été votée à l'unanimité du Parlement. Ce principe devait se décliner dans des plans de convergence, mais on ne retrouve aucune mention de cette démarche dans les documents budgétaires. Un des graves problèmes qu'il faut régler consiste à sortir les populations de l'habitat insalubre ou précaire ; or les crédits prévus pour le logement sont à la baisse. Un instrument essentiel de l'État pour lutter contre le chômage endémique des jeunes, c'est l'Agence de l'outre-mer pour la mobilité ; or dans son discours à Cayenne, le 28 octobre, le Président de la République a annoncé une diminution drastique de ses moyens sur le quinquennat.

Ce qui est encore plus stupéfiant quant au respect de la parole publique, c'est la disparition de la Cité des outre-mer. Cet équipement destiné à faire connaître et valoriser les cultures des outre-mer avait été promis, depuis vingt ans, par différents présidents de la République et responsables politiques, de Jacques Chirac à François Hollande, de la maire de Paris aux deux présidents de la région Île-de-France. Un lieu a été trouvé, l'ancien Cinaxe affecté par l'établissement public de La Villette au ministère des outre-mer. Le décret portant création de cette Cité a été transmis au Conseil d'État le 17 mars 2017. Dans la loi de finances pour 2017, nous avons voté 10 millions d'euros pour la rénovation du bâtiment. Mais plus un mot en 2018 ! Aucun autre document, aucun lieu pour les outre-mer dans l'Hexagone ! Monsieur le Premier ministre, les Ultramarins et leurs cultures font-ils toujours partie de la République ? Sinon pourquoi ne le voit-on pas ? (*Applaudissements sur les bancs du groupe NG.*)

**M. le président.** La parole est à Mme la ministre des outre-mer.

**Mme Annick Girardin, ministre des outre-mer.** Madame la députée, qui avez été ministre des outre-mer, le budget des outre-mer – une priorité de ce Gouvernement, vous le savez – est en hausse de 4 % en 2018. Le projet de la Cité des outre-mer, lancé par le président François Hollande, me tient à cœur ; mais comme je vous l'ai dit à la délégation aux outre-mer comme au ministère, il doit être repensé pour que la culture des outre-mer soit présente dans l'ensemble de l'Hexagone. Quand je vois que le ministère des outre-mer n'est pas partenaire de ce projet, à côté du réflexe outre-mer, j'ai un autre réflexe : celui de rendre ce projet davantage collectif. La ministre des outre-mer devrait pouvoir le retravailler ; la région Île-de-France, qui s'est retirée du projet, devrait y revenir puisque cette structure avait été pensée à Paris.

Le problème, aujourd'hui, c'est que les artistes venant de l'outre-mer sont insuffisamment accompagnés, sur les scènes parisiennes comme dans tout l'Hexagone. C'est à cela que nous devons apporter une réponse.

**M. Fabien Di Filippo.** Cela ne résout pas le problème de l'emploi !

**Mme Annick Girardin, ministre.** Je ne sais pas aujourd'hui quelle forme prendra la Cité des outre-mer, mais elle existera, et les assises de l'outre-mer sont l'occasion de la repenser et de la redéfinir collectivement, en partenariat avec la mairie de Paris. J'invite tous les députés intéressés par la question à l'évoquer dans le cadre de la délégation aux outre-mer. Nous devons réaliser ce projet tous ensemble. Il m'apparaissait insuffisamment collectif, mais il me tient à cœur et à la sortie des assises, il devrait être partagé par l'ensemble des acteurs. *(Applaudissements sur les bancs des groupes REM et MODEM.)*

## Données clés

**Auteur :** [Mme George Pau-Langevin](#)

**Circonscription :** Paris (15<sup>e</sup> circonscription) - Nouvelle Gauche

**Type de question :** Question au Gouvernement

**Numéro de la question :** 271

**Rubrique :** Outre-mer

**Ministère interrogé :** Outre-mer

**Ministère attributaire :** Outre-mer

## Date(s) clé(s)

**Question publiée au JO le :** [9 novembre 2017](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue au Journal officiel du [9 novembre 2017](#)